



Édito du Capitaine de vaisseau Bertrand Mistler, Chef de l'état-major interarmées de la zone de défense et de sécurité ouest

Il me revient l'insigne honneur de signer l'édito de cette édition de la lettre du DMD 50. La tâche est d'autant plus agréable pour moi qu'elle intervient en début d'année. Je saisis donc cette opportunité pour présenter à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux de santé et d'excellence.

Cette tribune pourrait être pour moi l'occasion de me livrer à l'exercice, traditionnel en cette période, de présentation du bilan de notre activité de Défense de l'année écoulée et d'esquisser nos orientations futures alors que la Défense conduit quelques trente et un chantiers ministériels pour optimiser son organisation et répondre aux nombreux défis qu'impose la nouvelle loi de programmation militaire

2014-2019. Je souhaite cependant déroger à cet usage et me concentrer sur le lien qui unit l'Organisation Territoriale Interarmées de Défense (OTIAD) à votre département.

Tout d'abord, j'ai particulièrement à cœur de partager avec vous ma grande satisfaction du travail que nous effectuons tous en commun, au quotidien, pour que l'esprit de défense et nos idéaux républicains se traduisent chaque jour en actions concrètes au profit de nos concitoyens contribuant, ainsi, au renforcement du lien Armées Nation. Je tiens à témoigner ma sincère et profonde admiration face à cette franche coopération entre les personnels de la DMD, de nos différentes emprises sur le département, des collectivités locales et de la Préfecture. Ce dispositif perdrait sa pertinence en l'absence des réservistes, acteurs majeurs de notre dispositif dans votre département. Je tiens à saluer ici leur engagement. Les fruits de cet esprit de coopération au profit du bien commun sont perceptibles au quotidien, au vu du succès des nombreuses manifestations que connaît votre département. Je ne peux, donc, que vous encourager à poursuivre dans ce sens.

Pour autant, je n'oublie pas la « crise neige » du mois de mars 2013 qui a frappé votre département. Les armées ont joué un rôle important et ont mis à l'honneur l'OTIAD dont la pertinence a été réaffirmée dans le nouveau Livre blanc en raison d'un besoin d'échanges croissants entre civils et militaires à des fins d'anticipation et d'analyse des risques pour prévenir au mieux les crises majeures.

Ensuite, nul n'ignore les défis de taille qui attendent chacun d'entre vous, car votre département, de nouveau cette année, sera, comme en 1944, le point de convergence de l'ensemble des regards de la Nation. En effet, je mesure tout comme pour mon état-major la charge de travail qui est la vôtre pour la préparation de la célébration du 70^{ème} anniversaire du Débarquement allié en Normandie. Les nombreuses cérémonies qui émailleront les hauts lieux de mémoire que recèle la Manche nécessiteront des investissements considérables de votre part pour célébrer avec nos alliés ces hauts faits d'armes qui ont permis la libération de notre pays et le triomphe de nos valeurs. Je vous invite, donc, à découvrir quelques aspects de cette effervescence dans les articles consacrés à cette page glorieuse de notre Histoire.

De plus, le Centenaire de la Première Guerre mondiale est également à l'honneur dans cette édition, avec une anecdote particulièrement édifiante quant à l'ancrage historique de l'une de ses figures.

Enfin, je tiens à remercier Philippe Gosselin, le député de la Manche, qui nous fait l'honneur d'expliciter, pour nous, les enjeux de la nouvelle loi de programmation militaire dans le sillage du Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale de 2013.

Bonne lecture à tous.



Voeux du Président du Conseil général et de La Préfète de la Manche

Mme Danièle Polvé-Montmasson, préfète de la Manche et M. Jean-François Le Grand, président du conseil général de la Manche ont présenté leurs vœux le 13 janvier devant près de 400 personnes

Mme Danièle Polvé-Montmasson, préfète de la Manche, a notamment rappelé sa confiance et son optimisme pour relever en 2014 les défis qui se posaient dans le département. La

préfète a notamment invoqué le philosophe Alain ainsi qu'Albert Camus.

Quant à Jean-François Le Grand, président du Conseil général, son discours s'est attaché à réaffirmer sa volonté de poursuivre son soutien au profit de l'innovation et des énergies renouvelables notamment. Citant le général de Gaulle et l'ancien président américain Kennedy, il a appelé à la mobilisation de chacun, tout en rappelant le sacrifice consenti au nom de la démocratie par les jeunes soldats sur les côtes normandes.

Martine Besagny



3 questions à...

Philippe GOSSELIN, député de la Manche



Martine Besagny : Monsieur le Député, vous être parfaitement au fait des questions de défense au sein de notre département puisque, en plus de votre mandat électif, vous êtes fortement impliqué localement dans les activités militaires en qualité de réserviste. Vous avez déjà eu l'occasion d'en parler à nos lecteurs dans un précédent numéro de la Lettre du DMD 50. Aujourd'hui, nous souhaiterions avoir l'avis du Député sur les enjeux actuels de la Défense, suite notamment à la parution en mars dernier du Livre blanc sur la sécurité et la défense nationale ?

Député Gosselin : Le livre blanc sur la Défense a été rendu public le 29 avril 2013 par le Président de la République, chef des Armées de par la constitution de la V^{ème} République. Ce document est très important car il fixe les orientations des 15 prochaines années en matière de défense. Il fixe l'ambition stratégique de la France et la trajectoire financière du budget des armées. Il prévoit la suppression nouvelle de 24 000 postes. C'est une coupe très sévère dans les effectifs, qui s'ajoute à des suppressions déjà engagées, ou en cours, dans la précédente loi de programmation militaire (LPM). L'objectif du livre blanc est de « sortir du déni de réalité » comme l'a souligné le ministre de la Défense, lors de cette présentation. Si l'on résume, il s'agit d'afficher un projet que la France peut financer. Mais bien sûr, cela soulève de nombreuses interrogations. Elles ont été mises en avant lors des débats parlementaires qui se sont déroulés à l'automne et en fin d'année dernière dans le cadre de la discussion de la loi de programmation militaire 2014-2019. Pour bien comprendre : le livre blanc a fixé les orientations stratégiques et a servi de socle à la loi de programmation militaire (LPM) qui elle-même a fixé les modalités pratiques et financières.

MB : La loi de programmation militaire (LPM), dont le vote à l'Assemblée nationale est intervenu il y a quelques semaines, fixe le budget des armées pour les 5 années à venir. A ce titre, la presse s'est fait l'écho de certaines inquiétudes dans les milieux de la Défense, en matière de format des armées notamment. Pouvez-vous nous présenter les principaux enjeux de cette LPM, l'état des débats au sein de l'Assemblée et les défis auxquels nos concitoyens et notre économie locale pourraient avoir à faire face au niveau de notre département.

Député Gosselin : La Loi de Programmation 2014-2019 a été promulguée le 18 décembre 2013. Sur les 5 ans, elle fixe une enveloppe de 190 milliards d'euros de crédit, avec un budget annuel de 31, 4 milliards d'euros jusqu'en 2016. Soit à hauteur de 1,5 % du PIB (hors pensions et Gendarmerie) et à 1,76 %, selon les normes de l'OTAN, qui inclut les pensions, contre 1,9 % aujourd'hui. Si la dissuasion nucléaire est sanctuarisée - François Hollande sur ce point s'inscrit bien dans les pas des précédents présidents de la République - qui permet de maintenir les deux composantes océanique et aéroportée, la LPM traduit bien « la déflation des effectifs » qui va se poursuivre et s'amplifier. En 2014, ce seront près de 8 000 postes qui disparaîtront. A l'horizon 2019, la Défense devrait compter 242 000 personnes (civiles et militaires). Si la France veut lancer un « nouveau champ stratégique » en décidant de développer la cyberdéfense et la protection des systèmes d'information, en revanche plusieurs programmes de renouvellement d'équipements vont être davantage étalés dans le temps et réduits.

C'est sur ces points que nos débats au Parlement ont porté. Quel modèle pour notre Armée à l'horizon 2020 ? Comment digérer ce nouveau « plan social », notamment au sein de l'Armée de Terre, qui va payer le plus lourd tribut ? Une armée moins nombreuse, dotée de moyens technologiques plus modernes. Très Bien ! Mais pour quelles missions ? On demande beaucoup à notre Armée : Afghanistan, Mali, aujourd'hui Centrafrique. Demain quelles autres OPEX ? Peut-on ainsi continuer à projeter nos forces avec des matériels qui servent beaucoup, et assurer de bonnes rotations des équipes humaines ? C'est bien l'enjeu et je ne suis pas si sûr qu'au final nous ayons les moyens de nos ambitions. Prenons garde à ne pas porter atteinte à la crédibilité de notre défense. C'est un risque réel à long terme et ce malgré l'engagement sans faille des hommes et des femmes qui la composent et qui ont toujours le sens du mot « servir ».

Pour terminer, si l'impact sera fort en France - plus de 5 000 suppressions de poste par an - il semble que le Nord-Cotentin soit épargné de tout désengagement brutal. La base de défense n'est pas menacée, nous dit-on. Je veux bien le croire. Cependant, comment imaginer qu'à terme, les moyens diminuant, il n'y aura pas un impact sur le nombre des personnels et sur le carnet de commandes de DCNS par exemple ?

MB : Cette année est symbolique à un double titre puisque nous célébrons d'une part le centenaire de la Première Guerre mondiale et, d'autre part le 70^{ème} anniversaire du Débarquement allié en Normandie. Que représente pour vous ces deux dates et de quels enjeux ces évènements sont-ils, selon vous, porteurs pour nos concitoyens manchois, pour les plus jeunes d'entre eux en particulier ?

Député Gosselin : Ces deux évènements - 70^{ème} et 100^{ème} - sont évidemment des dates majeures en Normandie mais aussi pour l'histoire mondiale. En 14-18, c'est un siècle qui tournait une page. Les empires s'écroulaient ouvrant la voie à une nouvelle Europe. En 1944 et 1945 c'est la Victoire de la liberté, au moins pour certains, qui s'écrivait. Mais notre XX^{ème} siècle montrera qu'en la matière rien n'est définitivement acquis et que l'effort doit être permanent !

Les bouleversements de 14-18 ont été énormes. La Manche a payé un lourd tribut : plus de 20 000 soldats tués ! Regardez ces alignements de noms sur les monuments aux morts de toutes nos communes. Toutes les familles ou presque, ont un arrière grand-père ou grand oncle cité ! Quant au débarquement, ce fameux DDay, il a bien été le point de départ de cette bataille de France qui nous a permis de nous libérer du joug nazi. *(suite à la page suivante)*



(suite)

Il y a donc, au delà de l'Histoire, beaucoup d'histoires familiales dans ces deux événements. C'est ce que nous devons intégrer et aussi mettre en valeur ! En nous appuyant sur les vétérans US et alliés qui seront présents. En ce qui concerne le 70^{ème} c'est la dernière fois ! Redisons leur toute notre reconnaissance ! Ils avaient 20 ans. Leur sang a nourri la terre normande et la terre de France pour faire germer la liberté. C'est unique ! Mettons tout cela en avant auprès de nos jeunes générations qui sont très demandeuses. Plus qu'on ne le pense ! C'est rendre actif le devoir de mémoire !

Et profitons aussi du 100^{ème} pour revisiter nos greniers, nos archives familiales quand elles existent. C'est faire revivre ceux qui ont été dans les tranchées, à Verdun ou ailleurs.

Vous l'avez compris, ces deux événements doivent être l'occasion pour nos collectivités – région, départements, communes - mais aussi pour nous tous et spécialement la jeune génération de nous réapproprier notre histoire et de rappeler avec force « Plus jamais ça ».

Le présent est fait du passé qui éclaire l'avenir.

SAINTE MERE EGLISE : de l'idée à la réalisation, tout un programme!

Par le chef de bataillon Yann CHOLLET, Officier T.A.P - Ecoles de St-CYR
COËTQUIDAN

Dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, des parachutistes alliés ont sauté sur la France occupée, en phase préparatoire de l'opération « Overlord ». Défiant le sort et la mort, ces soldats se sont jetés dans le vide, au-dessus d'un territoire inconnu et dans des

conditions météorologiques très difficiles, illustrant de la plus belle manière les valeurs entretenues encore aujourd'hui dans les forces armées.

Plusieurs décennies après, le devoir de mémoire nous invite naturellement à faire revivre cet acte héroïque. C'est dans ce cadre fort que s'inscrit le largage commémoratif et interallié de la Fièrè.

Si le consensus autour de l'objectif est réel, la mise en œuvre d'une telle activité est bien délicate de par sa nature même. La multitude d'intervenants ainsi que le contexte particulier peuvent engendrer malgré eux autant de difficultés à surmonter pour assurer le succès total d'une véritable opération de relation publique. La spécificité du parachutage

commémoratif de la Fièrè est triple.

- Tout d'abord, il relève de la participation de forces armées à titre gratuit à une activité

commémorative organisée par une municipalité. Si nous sommes tous habitués à travailler « entre nous », lors d'exercices militaires ou d'opérations à l'étranger, la coordination avec les services civils est bien différente et nous impose d'y répondre de manière spécifique.

De plus, le montage de cette opération fait appel à des détachements étrangers. Au-delà du contexte national, le volet diplomatique est à prendre en compte. Ainsi, les parachutages récents permettent la participation historique des nations

engagées en 1944 comme celle de nos ennemis d'autrefois, devenus nos alliés. Une fois les détachements désignés et les autorisations diverses obtenues, le montage d'une véritable opération interarmées s'impose. Les détachements aéroportés sont majoritairement issus de l'armée de

Terre. Or, rien ne peut se faire sans les avions de l'Armée de l'air !

De fait, la coordination air-terre est impérative et nécessite la mise en place d'une équipe spécifiquement dédiée à la direction de la séance de saut. Dans le contexte commémoratif

présent, cette direction se fait en anglais, avec des détachements issus d'armées et de nationalités différentes. Si quelques spécificités et restrictions nationales, appelées « caveats », viennent encore compliquer l'organisation, l'essentiel des procédures reste commun, en grande partie grâce à notre engagement multinational, au sein de l'OTAN et de l'Union européenne.

Au-delà des difficultés, la beauté de l'objectif final permet de surmonter les complications en se focalisant exclusivement sur la réalisation du saut, les échanges de brevets entre nations présentes et sur cette grande fête en l'honneur de nos anciens et de leurs exploits accomplis.

Cette année, à l'occasion du 70^e anniversaire du D-DAY, la participation des nations engagées habituellement devrait être significative. Quelques 500 parachutistes venant du sud de la

France, d'Allemagne, de régiments américains stationnés en Allemagne, des Etats-Unis, ou encore des Pays-Bas se



rassembleront avant le 6 juin prochain pour prendre part aux commémorations diverses, suivre les instructions conjointes sur le matériel de parachutage étranger, effectuer les opérations d'embarquement à bord des aéronefs militaires décollant de la base de Cherbourg-Maupertus pour sauter dans le vide au-dessus du marais de la Fièrè le dimanche 8 juin afin de rendre hommage à leurs anciens et surtout, se souvenir !



À JULLOUVILLE l'état-major des Alliés en août/septembre 1944

Au cours de l'opération COBRA – avance des troupes U.S. du général Patton vers le Sud Manche, Granville est libéré le 31 juillet 1944 et les Américains prennent la route de la côte et celle d'Avranches pour atteindre Pontaubault.

À Jullouville, le passage des troupes motorisées pendant plusieurs heures impressionne et enthousiasme les habitants. Recherchant un site pour installer le commandant en chef et son état-major, Jullouville est retenu par les militaires quelques jours après leur passage. D'ici deux semaines l'état-major allié du général Eisenhower, le SHAEF (Supreme Headquarter Allied Expeditionary Force) sera établi. En effet, « Ike » Eisenhower dirige depuis peu les deux Groupes d'Armées (21^{ème} et 12^{ème}) et quatre Armées de pays différents et doit être à l'abri des combats, tout en pouvant se rendre par avion sur les lieux.



Major Carrol H. Wight 2nd from right commanding officer at Jullouville

Près de la mare de Bouillon avait été construit un édifice dit « Château de la Mare » et des bâtiments de la colonie de vacances de la ville de Saint-Ouen. Le château de Bouillon n'est pas vraiment un endroit pour assumer un commandement d'une telle importance. Le bâtiment central est affecté aux communications et abrite les cantonnements des personnels féminins, les salles de réunion et le mess. Les bureaux sont disséminés à l'extérieur dans des baraquements préfabriqués. Les officiers logent dans les tentes. Ils sont prévus pour 1500 hommes. Mais il faut accueillir 400 officiers et près de 7000 hommes. Les communications, malgré les kilomètres de fils téléphoniques, resteront difficiles au haut commandement qui doit être en relation avec le commandement des troupes françaises à Granville et surtout avec les forces terrestres, aériennes et navales engagées à plusieurs centaines de kilomètres de là.

Il fallait aussi un aéroport proche pour les liaisons aériennes. Il fut installé sur le plateau de la colline de Bouillon. Dénommé HOLTS FIELD du nom d'un des pilotes tué en opération, il fut installé en deux semaines avec le camp nécessaire à son fonctionnement (tentes, réserves de carburant, atelier, ...). Sa piste de 900m était destinée aux avions légers PIPER pour la reconnaissance aérienne, les liaisons des officiers, l'évacuation des blessés, l'information des artilleurs, le transport de ravitaillement et du courrier. Stanley Vancil était pilote de reconnaissance du 112^{ème} Liaison Squadron. Son escadron a séjourné, avec le commandant en chef, du 19 août au 29 septembre à Jullouville. Sa famille, venue au 65^{ème} anniversaire,

nous a apporté ses photos aériennes et ses lettres. On peut y voir les tentes, la piste et les avions de reconnaissance.

Un autre aéroport plus important (piste de Carnet) près de Saint-James était dédié aux plus gros porteurs. Le général pouvait alors le rejoindre en Piper et embarquer sur son avion avec des officiers et parcourir de plus grandes distances.

Ce serait le 20 août 1944, que le général de Gaulle serait venu rencontrer le général Eisenhower à Jullouville. Le chef de la France Libre lui demanda ce jour-là, que la 2^{ème} DB du général Leclerc soit la première à entrer dans Paris.

Après la libération de Paris, le 28 août, Eisenhower partit pour Paris afin de rencontrer de Gaulle de nouveau. À son retour, il s'était envolé de Chartres pour rejoindre Bouillon. Ce jour-là, le brouillard était épais, le capitaine Dick Underwood a dû poser son avion de reconnaissance L5 Sentinel sur la plage minée (probablement à Carolles) à court de carburant. Sous une pluie diluvienne, la marée montant, les deux hommes se mettent à pousser l'avion.

Dans « Croisade en Europe », le général relate cet incident : « (...) *Ce faisant, je me démis le genou. Mon pilote Underwood m'a aidé à traverser la plage pendant que je scrutais d'un œil anxieux le sable uni pour y détecter toute trace de mine enfouie ... ce fut une marche pitoyable sous une pluie diluvienne.* »

Son séjour se prolongera au-delà de ce qui était prévu pour cette grave blessure. Il était soigné tous les jours avec de la tanguie de la baie par Jean Robidel, seul Français autorisé après enquête, à approcher l'entourage du général.

Sa résidence personnelle avait été choisie sur les pentes de la falaise de Champeaux sur la commune de St Jean-le-Thomas, la villa « Montgomery » à une dizaine de kilomètres de Jullouville. Son service était de grande qualité. L'entourage d'Eisenhower à la villa a été cité dans le même ouvrage : « *la qualité des services qui me furent rendus par mon état-major personnel est un de mes meilleurs souvenirs de guerre. Tous accordaient à mes affaires et même à mon confort, une priorité absolue.* »

Il s'agit du lieutenant-colonel anglais James Gault de la garde écossaise qui représentait le général Montgomery auprès du général, et Kay Summersby la « fidèle secrétaire » et qui faisait aussi office de



chauffeur. Il y avait les officiers de passage, Patton et Bradley avec qui il coordonnait l'avancée de trois millions d'hommes vers l'Allemagne. Ils ont préparé ici la bataille d'Arnheim.

Il y avait aussi le maître d'hôtel principal Williams, un superbe noir qui était le chouchou du général, deux assistant-cuisiniers noirs, un vacher car le général avait deux vaches Maribell et Lunabell pour le lait frais et la crème. Deux valets de chambre, l'ordonnance Mickaël



Mckeogh, le chauffeur de la Packard Léonard Dray, le plombier Sam Cassalino et le tailleur yougoslave Michel Popp.

Le général allait et venait entre Jullouville et la villa Montgomery, recevait les officiers, se reposait. C'était un bon vivant et chaque matin descendait à la cuisine et quelquefois faisait lui-même la cuisine...

Après la bataille d'Arnheim, le 29 septembre 1944, le général quitta la villa avec son entourage pour installer à Versailles son quartier général. Des plaques ont été posées dans les deux villes pour commémorer ces événements et faire perdurer la reconnaissance que nous devons à tous ces combattants américains.

Daniel Lesguillier – Pierre Chéron

En bref !

14 — 18
Mission
CENTENAIRE

LA MISSION DU CENTENAIRE

La Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale est un groupement d'intérêt public créé en 2012 par le Gouvernement dans la perspective de préparer et de mettre en oeuvre le programme commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale. Constituée par seize membres fondateurs, elle travaille sous l'autorité du ministre délégué chargé des Anciens combattants, Monsieur Kader Arif. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le [site](#).

Cérémonie d'hommage aux morts pour la France...

Jeudi 5 décembre 2013 s'est déroulée la cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie au Mémorial AFN de Saint-Lô.



Danièle Polvé-Montmasson, préfète de la Manche, accompagnée par le CF David Bléau, délégué militaire départemental adjoint

Cette année, environ 800 anciens combattants et plus de 250 porteurs de drapeaux étaient sur les rangs, en présence de nombreuses autorités civiles et militaires.

A cette occasion, le Colonel GIRAULT, commandant du groupement de gendarmerie de la Manche, a décoré trois héros de la guerre d'Algérie de la médaille militaire, appelée également « Médaille des braves » ou « Bijou de la Nation » : Lucien LEPLEUX, Bernard LAVILLE et Jules LELIMOUZIN.

Après le traditionnel dépôt de gerbes, la préfète a lu le message du ministre chargé des anciens combattants : *Aujourd'hui, les*

Françaises et les Français sont rassemblés pour rendre un hommage solennel à tous ceux qui, pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, sont morts pour la France ».

(source : préfecture)

Vœux du Commissaire en chef de 1^{ère} classe Patrick Henry, délégué militaire départemental de la Manche



Le commissaire Henry (3^{ème} à partir de la droite) près de la préfète Polvé-Montmasson et du CF David Bléau, en compagnie des réservistes de la DMD.

commissaire Patrick Henry, délégué militaire de la Manche, a présenté ses vœux le 30 janvier aux personnels de la DMD et aux réservistes. Le DMD a notamment salué la qualité de la relation de confiance nouée et entretenue avec les services de la Préfecture notamment. Il a salué Madame Polvé-Montmasson, préfète de la Manche, qui était l'invité d'honneur de ce moment de convivialité.

Nomination du général d'armée Pierre de Villiers aux fonctions de Chef d'état-major des armées



Le général d'armée Pierre de Villiers a été nommé le 23 janvier au Conseil des ministres chef d'état-major des armées (CEMA) en remplacement de l'amiral Edouard Guillaud, atteint par la limite d'âge. Le général de Villiers occupait depuis mars 2010 les fonctions de major général des armées, c'est-à-dire de numéro deux de l'institution militaire. A ce titre, il a été l'un des principaux artisans des réformes au sein des armées.

Martine Besagny

Save

the date

Don du sang, le 20 novembre (matin) à Carentan

Le Centre de transfusion sanguine des Armées viendra à Carentan pour recueillir vos dons de sang au profit de nos soldats blessés. Soyez nombreux (minimum 80 personnes)

Plus de détail au prochain numéro



Le parcours de citoyenneté.

Focus sur les obligations de service national et l'actualité du CSN de Caen

Trois étapes obligatoires :

- **l'enseignement de défense**, à la charge de l'Éducation nationale. Il est dispensé en classes de 3^{ème} et de 1^{ère} dans le cadre des cours d'éducation civique juridique et sociale.
- **le recensement** : dès l'âge de 16 ans et dans un délai de trois mois, les jeunes **garçons et filles** doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile en produisant une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Il leur est remis une **attestation de recensement** valable jusqu'à l'âge de 18 ans.
- **la journée défense et citoyenneté (JDC)** : si le jeune s'est fait recenser dans les délais, il est convoqué aux alentours de son 17^{ème} anniversaire sur un site le plus proche de son domicile. Une convocation lui est adressée, mentionnant le lieu de rendez-vous, accompagnée d'un titre de transport.

À l'issue de cette journée d'information, un **certificat de participation** lui est remis qu'il devra conserver jusqu'à l'âge de 25 ans. Ce certificat lui sera demandé notamment pour l'inscription au permis de conduire et pour tous concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique.



Votre CSN



Marie-Christine ARNAUD, dirige le Centre du service national (CSN) de Caen depuis juillet 2010 après avoir été directrice adjointe de 2005 à 2010.

A la tête d'une équipe d'une trentaine de personnels civils et militaires, elle a la charge d'administrer et d'organiser la JDC sur la région Basse-Normandie au profit d'environ **18 000 jeunes par an**.

Cinq sites d'accueil, dont deux dans la Manche, sont actuellement activés pour permettre aux jeunes de participer à la JDC.

Ouverture d'un nouveau site JDC

Dans un souci constant de se rapprocher des administrés, le CSN de Caen ouvre un 5^{ème} site JDC au Lycée Émile Littré d'Avranches. À partir de janvier 2014, ce site fonctionnera une fois par mois environ, à raison de deux salles de 45 jeunes. Il est destiné à accueillir les jeunes de l'arrondissement d'Avranches qui sont actuellement convoqués au Centre d'enseignement supérieur de l'artisanat et des métiers (CESAM) de Caen.

Pour en savoir plus (départements 14, 50, 61) : 02 31 38 47 50



Des délégués militaires au CSN de Caen



Le commissaire Henry (à gauche) et Madame Arnaud, dans le cadre d'une réunion de travail au CSN de Caen avec la DMD 14 et la DMD61

Le commissaire de 1^{ère} classe Patrick Henry, DMD 50, s'est rendu au CSN de Caen le 4 décembre pour assister à une réunion de travail organisée par Marie-Christine Arnaud, directrice du centre au profit des délégations militaires de la Manche, du Calvados et de l'Orne. Cette journée a notamment été l'occasion de dresser un bilan de l'activité du centre et de discuter des orientations du centre pour les prochaines années. Avec un nombre croissant de jeunes concernés par la JDC, le constat est unanime : le redimensionnement des moyens se confirme comme un enjeu majeur afin de permettre un accueil optimal de ces quelque 18000 jeunes qui, chaque année, répondent à ce rendez-vous citoyen.



UNE PAGE D'HISTOIRE, TEMOIGNAGE DE L'AMITIE FRANCO-AMERICAINE :

L'HOPITAL MEMORIAL « FRANCE-ETATS-UNIS » DE SAINT-LO

PAR THIERRY LUGBULL, DIRECTEUR DU CH MEMORIAL DE SAINT-LO, CHEF DE BATAILLON DE RESERVE-DMD 50

Au lendemain des bombardements du 6 juin 1944, la ville de Saint-Lô est détruite à près de 97 % et l'hôpital-hospice, comme la totalité des édifices publics, est en ruine. En juin 1945, le général Eisenhower propose au maire de la ville, Georges Lavalley, de participer à la construction d'un « petit mémorial » pour les soldats américains et les habitants de la région.

En effet, Saint-Lô est une ville symbole pour les Américains. But majeur de la bataille de Normandie, le nom de Saint-Lô est associé à cette bataille sur le monument de la 2^{ème} Guerre mondiale à Washington (voir photo ci-dessous)

C'est finalement pour aider à la reconstruction de l'hôpital que l'*American Aid to France* organise en 1946-47 une collecte de fonds privés aux Etats-Unis. Fin 1946, les ministères français de la Santé Publique, de l'Intérieur et de la Reconstruction donnent leur aval pour la réalisation de cet hôpital qui devait être le plus moderne d'Europe. Tous s'accordent sur le choix de Paul Nelson, Américain diplômé de l'Ecole des beaux-arts de Paris et spécialiste de l'architecture hospitalière, comme architecte en chef. Nelson est né en 1895 à Chicago et est naturalisé Français en 1973, six ans avant son décès. Lui sont associés Charles Sébillotte, Roger Gilbert (les deux collaborateurs de son agence d'architecture à Paris) et Marcel Mersier, architecte urbaniste en chef de Saint-Lô. Cet édifice est conçu dans le contexte particulier de la Reconstruction. Concernant les enjeux de cette période, Fernand Léger déclare : « Année 1946 ; année dangereuse ; brûlante comme un point de départ. ».

Prototype de l'hôpital socle-tour, il se caractérise par une architecture fonctionnaliste et « humaniste » – modulaire, elle est avant tout fondée sur le bien-être des usagers – et par son bloc opératoire révolutionnaire. En outre, fruit d'une étroite collaboration de Nelson avec le peintre Fernand Léger, il constitue un exemple de l'intégration des arts plastiques à l'architecture durant la Reconstruction.

A Saint-Lô, Paul Nelson tient la possibilité de concrétiser ses recherches de l'entre-deux-guerres, influencées par ses pairs, Auguste Perret et Le Corbusier. L'Hôpital de Saint-Lô se caractérise par une dimension sociale nouvelle, la technologie de ses équipements, le rationalisme de ses dispositions – devenues références pour l'architecture hospitalière de la seconde moitié du XX^e siècle. La première pierre est posée le 18 juillet 1948, mais, pour des raisons financières, notamment l'inflation galopante, le projet est remanié, réduit et prend beaucoup de retard. L'Hôpital n'est finalement inauguré que le 10 mai 1956, encore inachevé. Seule l'aile ouest de 220 lits est mise en service ; l'aile est n'ouvrant qu'en 1967, portant la capacité de l'hôpital à 495 lits.

L'une des innovations les plus importantes de L'Hôpital de Saint-Lô, issue du profond désir de Nelson d'apporter le plus grand bien-être aux usagers, est sans doute l'intégration des arts plastiques à l'architecture. Nelson est convaincu de la valeur thérapeutique de la couleur, en particulier depuis ses séjours aux Etats-Unis dans les années

40 où il s'initie aux dernières recherches sur le sujet menées sur la côte Ouest. Aussi travaille-t-il, pour les polychromies extérieure et intérieure, de concert avec Fernand Léger, peintre singulièrement sensible au respect de l'architecture et qui disait : « Il y a en France deux événements architecturaux. Il y a Marseille et il y a Saint-Lô. Et Saint-Lô est humain. Je veux collaborer à cette œuvre ». (Unité d'Habitation par Le Corbusier, 1945-1952).

Concernant les parties intérieures, Léger propose une polychromie pour le hall, les couloirs et certains offices. Il procède à une étude particulière des chambres des malades, aux tons de gris clair, à l'exception du mur situé derrière le lit, peint de couleur vive (renvoyant au visiteur et donc au malade une image positive). Nelson d'affirmer en 1956 : « Vous me direz si la polychromie n'est pas le clou de cet hôpital pour la vie. » Cette première polychromie intérieure dans un hôpital rencontre un franc succès.

A l'extérieur, la vaste mosaïque de Léger est une partie intégrante et indépendante de l'architecture tout à la fois : elle est en effet vraiment intégrée à l'architecture puisque le texte et la composition sont séparés par un joint de dilatation. Placée sous un péristyle à l'entrée, elle accueille le visiteur. Symboles de l'amitié franco-américaine, les allégories interchangeables des deux pays sont apposés devant un drapeau français, leurs mains s'unissant devant le drapeau américain autour d'une branche de pommier en fleurs – exprimant la vie, la renaissance de la France, la Normandie grâce à la main tendue des Etats-Unis (financement). Deux dates, 1939-1945, encadrent cette composition très synthétique sur un fond abstrait.

La capacité de cet hôpital est fixée à 400 lits (600 lits à un certain moment du projet), répartis dans les services de médecine, chirurgie, maternité et soin des tuberculeux.

Le projet est établi d'après les standards américains de construction hospitalière, dont Nelson était un expert, adaptés aux normes et besoins français. Démarche originale : dès les premières ébauches, les études architecturales et techniques sont réalisées de concert.





La structure de l'édifice est en béton armé ; aux murs de remplissage en corps creux sont fixées des dalles préfabriquées de béton recouvert de morceaux de calcaire du Pont du Gard.

Le bâtiment est considéré comme le prototype de « l'hôpital socle-tour » à circulation verticale, en rupture avec la tradition des pavillons : les services techniques, d'accueil et de diagnostic sont situés au sous-sol ou au rez-de-chaussée, qui débordent très largement en surface les deux blocs de huit étages dédiés à l'hospitalisation, que Nelson dispose en léger retrait l'un de l'autre. Pour les protéger, il place à angle droit et à l'ouest le bâtiment de l'école d'infirmière, proposant ainsi un tracé assez original.

Nelson, fonctionnaliste et humaniste, affirme : « Le point de départ, la base de l'étude, c'est le malade ». Les chambres ouvrent toutes au sud sur un parc de verdure. Saint-Lô est en effet l'un des premiers hôpitaux « à la campagne », formule qui fera école. Les balcons des deux derniers niveaux servant tant pour la cure des tuberculeux que comme pare-soleil sont un exemple du grand soin apporté à tous les détails de cette architecture.

Toute la façade sud est constituée d'un claustra de 1000 châssis d'aluminium coulé de 60 cm de côté, disposition qui inspira à la presse les appellations de « cité de verre » ou « cité radieuse », en référence à l'Unité d'Habitation de Marseille. Les seuls éléments porteurs sont les piliers, « la règle qui permet la liberté » : à chaque étage, le cloisonnement diffère, sans modifier la façade. Disposition jamais encore exécutée, rompant avec la tradition de la masse murale ainsi qu'avec le cadre de la fenêtre, cette façade est un jalon de l'architecture moderne. Pour l'ensemble de la construction, Nelson a utilisé un module de 1.20 m, dont toutes les parties constitutives sont des multiples. Ainsi Nelson a-t-il affirmé la nécessité d'une architecture capable de s'adapter aux nouvelles techniques médicales comme aux nouveaux besoins hospitaliers. La qualité des matériaux a permis la maîtrise des coûts et il n'y eut pas à entreprendre de travaux touchant la structure de l'édifice avant 30 années d'exploitation

La lumière directe naturelle est privilégiée dans tout l'hôpital : le hall est vitré, ouvrant sur des patios intérieurs et éclairé par des hublots zénithaux tronconiques – ces *skydoms* donnant l'illusion du plein ciel.

Faisant suite à son inscription, mesure de protection, au titre des Monuments historiques le 15 mars 2007, sur une proposition de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Basse-Normandie, le classement a été voté par une commission nationale au ministère de la Culture et de la Communication à Paris le 21 janvier 2008. Ont été classées les façades et toitures, le pavillon d'entrée ainsi que l'une des salles d'opération ovoïdes.

Le classement permet d'assurer la protection du patrimoine de l'hôpital, à la fois grâce au conseil de spécialistes (architecte des bâtiments de France, architecte des Monuments historiques, etc.) ainsi qu'à des aides financières conséquentes pour les rénovations des parties classées. Toutefois, pour un bâtiment public en activité, et plus particulièrement encore pour un hôpital, le classement peut également soulever un certain nombre de problèmes, quant aux restructurations, aux travaux de rénovation, à la construction de nouveaux bâtiments (mais le bâti a déjà beaucoup évolué à Saint-Lô avant le classement...), etc. En effet, toute décision de ce type est soumise à validation, expertises, etc. Il faut ici rappeler que Nelson avait ancré, au cœur même de son projet, la possibilité et même la nécessité du fonctionnalisme et donc de l'évolution de l'hôpital selon les besoins à venir...

Nelson a aboli les salles communes au profit de chambres spacieuses de un à quatre lits réparties en deux unités de soins de 28 à 30 lits de part et d'autre des ascenseurs et des bureaux des personnels (dans le redent du bâtiment) et a dessiné de larges voies de circulation. Cette division de l'espace

absolument nouvelle, qui fera école, est une formule à la fois confortable, économique et productive : les infirmières devaient ainsi effectuer des trajets raisonnables pour atteindre toutes les chambres. Nelson avait en effet largement consulté médecins et infirmières, comme pour son projet de Lille en 1932, ce qu'avait salué Le Corbusier. Isolations thermique et phonique ont aussi fait l'objet d'une étude poussée. La plupart des matériaux sont ininflammables : grand soin apporté à tous les détails, ce que salua la presse, généraliste aussi bien que spécialisée.

Nelson parle aussi d'une « véritable révolution dans la conception du bloc opératoire » conçu pour la chirurgie générale et l'obstétrique. Pour la chirurgie générale, le plan présente une « zone stérile » ouvrant sur quatre salles dites « ovoïdes », déjà imaginées en 1934 pour le projet d'un Pavillon de Chirurgie à Ismaïlia en Egypte. La voûte coulée en béton armé est constituée de 71 projecteurs ; système d'éclairage recherché et surfaces continues facilitent l'asepsie.

Le Centre Hospitalier Mémorial de Saint-Lô est donc un édifice édifié à la mémoire des soldats américains tombés en juin 1944. Des cailloux d'Omaha Beach ont d'ailleurs été dispersés sur le toit. Régulièrement, des vétérans ou des militaires des Etats-Unis rendent visite au « Mémo » et posent devant les plaques de la 29^{ème} « Blue and Grey » et de la 35^{ème} « Santa Fe » division d'infanterie

L'hôpital fut inauguré le 10 mai 1956 par Douglas Dillon, ambassadeur des Etats-Unis en France au son de la fanfare de l'armée de l'air américaine.

Aujourd'hui ancré dans la modernité, cet hôpital de 527 lits, 1500 agents et avec un budget annuel de 100 millions d'euros, est jumelé avec le Carilion Memorial Hospital de Roanoke (Virginie). Il fait aujourd'hui appel à la générosité des Américains et des Normands pour terminer sa rénovation complète.



Thierry Lugbull, directeur du centre hospitalier Memorial, avec un vétéran américain



Sainte Mère Eglise se prépare au 70^{ème} anniversaire du débarquement

Capitaine (H) Dr Antoine Simon, conseiller municipal à Sainte Mère Eglise - Correspondant défense



Cette nouvelle année 2014 marquera le centenaire du début de la Première Guerre mondiale mais également le 70^{ème} anniversaire de notre libération

issue du débarquement du 6 juin 1944 et de la bataille de Normandie.

Les cérémonies officielles se dérouleront en secteur britannique, à Sword Beach dans le Calvados. A Sainte Mère Eglise, nous honorerons nos libérateurs dans un bourg rénové, avec un musée Airborne agrandi.

Nos commémorations débuteront le 5 juin avec la traditionnelle cérémonie au monument Signal, monument type érigé par le comité du débarquement sur tous les hauts lieux du débarquement. L'inauguration du musée Airborne rénové suivra cette cérémonie. Un chœur américain (Sonoran Desert Chorale) se produira ensuite dans l'église.

A Sainte Mère Eglise, le **6 juin** sera consacré à l'accueil des vétérans avec une grande parade américaine « Memorial Parade » regroupant 1200 participants. Le concert pour la paix de l'Orchestre Régional et du Chœur Régional de Basse Normandie clôturera cette journée sur la place de l'église.

Le samedi **7 juin** mettra particulièrement à l'honneur nos amis vétérans US sur la place de l'église au cours d'une cérémonie internationale de la paix. Des contacts sont pris avec l'attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne pour pouvoir faire témoigner devant le public et en particulier les jeunes générations les ennemis d'hier réunis aujourd'hui dans la paix retrouvée dans une Europe unie. Cette cérémonie de la paix, point d'orgue de la journée du 7 juin sera précédée d'une pièce de théâtre « bâtissons la paix » jouée par des lycéens américains, allemands et français. La fin de cette journée sera consacrée à différentes animations musicales (fanfare du Michigan) et au traditionnel feu d'artifice.

Après une cérémonie œcuménique sur le site de la Fièrre, le parachutage militaire regroupant environ 700 parachutistes (américains, néerlandais, belges, allemands et français) se déroulera en début d'après midi le dimanche **8 juin**. Des contacts sont pris avec l'état-major de l'Armée de l'air pour voir la Patrouille de France conclure les activités aéronautiques. A l'issue de la cérémonie au Memorial de la Fièrre, Fred Morgan, vétéran de la 82nd Airborne Division se verra remettre les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur sur les lieux mêmes où il s'est battu il y a 70 ans. Le retour et l'accueil des troupes à Sainte Mère Eglise sera suivi par une innovation sur le sol de notre commune : un concert de musiques militaires selon le format des « tatoos » britanniques.

Nous espérons avoir parmi nous de nombreuses musiques. La DMD 50 a été sollicitée pour que la musique de l'Artillerie puisse être présente à Sainte Mère Eglise, un an après sa remarquable prestation à Carentan. La compagnie d'appui du 6^{ème} Régiment du Génie d'Angers, que nous avons pu voir dans le Cotentin lors de l'épisode neigeux de mars 2013, sera également présente lors de

nos cérémonies. La participation aéroportée française sera massive, comme l'an passé, et gage d'un parachutage réussi. Nous aurons également le plaisir d'accueillir dans le cœur de bourg un camion podium de l'armée de Terre, animé par le 35^{ème} Régiment d'Artillerie Parachutiste de Tarbes qui assurera la présentation de l'unité ainsi que l'équipement des visiteurs en parachute au sol.

Nous faisons pleinement confiance au CF David Bléau, DMD adjoint, pour nous assister efficacement dans nos démarches auprès des armées, afin de faire de ce 70^{ème} anniversaire une réussite.

Le saviez-vous ? Un Normand choisit le Soldat inconnu.

C'est **Auguste Thin** qui, originaire de Normandie, fut sélectionné le 10 novembre 1920, alors qu'il avait 21 ans, pour désigner l'un des 8 cercueils disposés dans la citadelle de Verdun, afin de choisir le Soldat inconnu qui sera inhumé le 28 janvier 1921 à l'Arc de



trionphe à Paris. Ce Normand, né à Saint-Vaast-la-Hougue le 12 juillet 1899, était commis-épicer quand il s'engagea en 1918 à l'âge de 19 ans, dans le 243^e RI.

On cherchait alors « un ancien poilu de deuxième classe, le plus méritant possible ». Auguste Thin eut alors à choisir entre les dépouilles de huit soldats inconnus, morts au combat sous uniforme français. Il était pupille de la Nation et le plus jeune engagé volontaire de son régiment. Son père, Jules Adolphe Thin, né en 1876 à Port en Bessin (Calvados), était également soldat, au 274^e RI, disparu aux combats du Fort de Vaux.

Concernant son choix, Auguste Thin révéla : « Il me vint une pensée simple. J'appartiens au 6^{ème} corps. En additionnant les chiffres de mon régiment, le 132, c'est également le chiffre 6 que je retiens. Ma décision est prise : ce sera le 6^{ème} cercueil que je rencontrerai ».

Martine Besagny



Vous avez dit « cyber »... ?



« Le cyberspace est [...] désormais un champ de confrontation à part entière » écrit le dernier Livre blanc pour la défense et la sécurité national. Le constat fait par le document de référence pour la défense de l'État français montre combien les enjeux relatifs au cyberspace sont devenus stratégiques pour la France.

En effet, depuis le milieu des années 2000, on assiste à la multiplication et la sophistication croissante des attaques informatiques. Qu'elles soient à but d'espionnage ou de sabotage, ces attaques révèlent que le cyberspace est désormais devenu un nouvel outil dans l'expression de rivalités de tout type y compris dans leur forme la plus violente : la guerre. Au niveau militaire, les conflits dans le cyberspace se jouent en marge des champs traditionnels des conflits géopolitiques (air, terre, mer, espace) et prennent des formes nouvelles. Ces nouvelles modalités d'actions suscitent des difficultés d'appréhension, d'anticipation, d'attribution, de riposte et de planification stratégique. On observe d'ailleurs que les doctrines militaires appliquées au cyberspace sont parfois conçues par analogie à des domaines connus comme la dissuasion nucléaire, dont les normes et concepts stratégiques ne sont pas toujours adaptés.

Pourtant, s'ils possèdent des réelles spécificités dont il est indispensable de tenir compte (caractère intangible, faible régulation, forte accessibilité, difficulté d'attribution), les conflits du cyberspace ne peuvent être dissociés de leur contexte géopolitique et des autres moyens d'action. Ainsi l'étude de ces conflits nécessite une compréhension des enjeux géopolitiques, des rapports de force et des stratégies de contrôle et de pouvoir dans le cyberspace mais également en dehors. Les conflits du cyberspace s'ancrent dans des rivalités géopolitiques classiques qui peuvent y dégénérer en cas d'attaque sérieuse. Certains États, dont la France, ont d'ailleurs déclaré qu'une attaque informatique de grande ampleur pourrait être à l'origine d'une action militaire.

En fait, le cyberspace est à la fois le vecteur et l'objet de rivalités de pouvoir entre différents acteurs. Les États cherchent à réaffirmer leur souveraineté et leurs frontières dans cet espace qui défie leurs pouvoirs régaliens (sécurité du territoire, défense, souveraineté financière et économique etc.) mais pose également des enjeux pour l'affirmation de leur puissance (économique, militaire et politique). On constate notamment une multiplication des conflits pour son contrôle et sa régulation.

Mais le cyberspace n'est pas l'apanage des États et de nombreux acteurs non étatiques cherchent également à profiter de la puissance du réseau pour servir leurs intérêts (force politique, groupe terroriste, militants, criminels etc.), y compris au sein d'un même État. Des moyens d'action moins coûteux et une logistique moindre permettent à ces petits acteurs non étatiques de lancer une attaque informatique qui pourrait déstabiliser un État alors qu'ils n'ont pas les moyens de monter une armée ou même une arme nucléaire.

Au-delà des enjeux de défense et de sécurité, le cyberspace pose des défis stratégiques pour les États. La question de la maîtrise des

données numériques en fait partie. Et l'affaire Snowden qui fait la une des journaux depuis juin 2013 n'a fait qu'en révéler toute l'importance. Les géants du web comme Google, Facebook ou Amazon, majoritairement américains, amassent des quantités de données sur les citoyens et les États eux-mêmes. Ces données font l'objet de fortes rivalités pour leur contrôle tant pour les questions relatives à la protection des libertés individuelles et de la vie privée que pour leur exploitation économique, politique et stratégique. Elles sont pourtant principalement créées par les utilisateurs eux-mêmes alors que leur exploitation profite uniquement à ces entreprises. Au-delà des enjeux économiques, ces données sont aussi stratégiques. Elles peuvent par exemple permettre d'étudier très précisément une population. Ainsi, pour certains chercheurs, Google connaîtrait mieux les Français que l'INSEE.

*Professeur Frédéric Douzet, titulaire de la chaire Castex de cyberstratégie
Institut Français de Géopolitique, Université Paris 8
Alix Desforges, Chercheuse à la chaire Castex de cyberstratégie*



Quelques définitions (Source : ANSSI) :

Cybercriminalité : actes contrevenants aux traités internationaux ou aux lois nationales, utilisant les réseaux ou les systèmes d'information comme moyens de réalisation d'un délit ou d'un crime, ou les ayant pour cible.

Cyberdéfense : ensemble des mesures techniques et non techniques permettant à un État de défendre dans le cyberspace les systèmes d'information jugés essentiels.

Cyberspace : espace de communication constitué par l'interconnexion mondiale d'équipements de traitement automatisé de données numériques.

Cybersécurité : état recherché pour un système d'information lui permettant de résister à des événements issus du cyberspace susceptibles de compromettre la disponibilité, l'intégrité ou la confidentialité des données stockées, traitées ou transmises et des services connexes que ces systèmes offrent ou qu'ils rendent accessibles. La cybersécurité fait appel à des techniques de sécurité des systèmes d'information et s'appuie sur la lutte contre la cybercriminalité et sur la mise en place d'une cyberdéfense.



Pour en savoir plus sur les préparatifs du 70^{ème} anniversaire, rendez-vous sur le [site officiel](#)

SOUS-OFFICIER DANS L'ARMEE DE TERRE ! Pourquoi pas vous ?



Cadre de contact, le sous-officier est un homme de terrain par excellence. Il commande, encadre, forme, conseille et guide ses hommes, ayant pour objectif le succès de l'engagement opérationnel. Il est un exemple permanent pour les militaires du rang.

La Formation

L'école nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) de Saint-Maixent (Deux-Sèvres) forme les futurs sous-officiers au commandement.

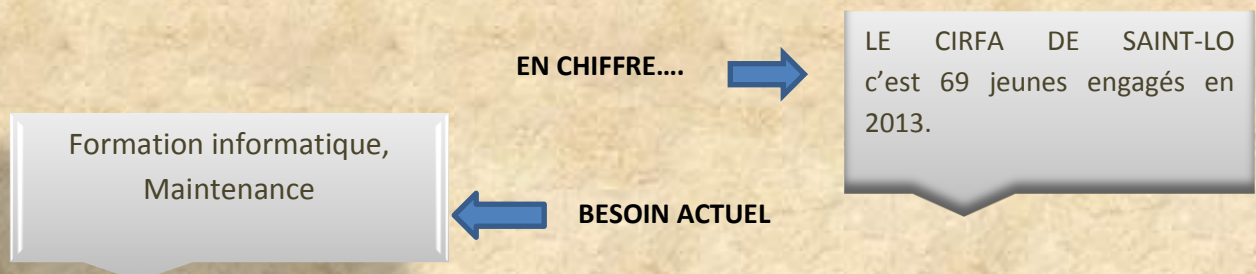
Conditions d'intégration à l'ENSOA :

- Etre de nationalité française ;
- Avoir entre 17,5 et moins de 25 ans à la signature du contrat ;
- Etre bachelier ;
- Etre en règle avec les obligations du Service national et avoir accompli la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ;
- Jouir de vos droits civiques ;
- Avoir été reconnu apte à l'engagement (évaluation médicale, psychotechnique et physique).

A l'école : d'une durée de 8 mois, la formation vous prépare à endosser rapidement des responsabilités d'encadrement direct.

- Comportement militaire ;
- Mission opérationnelle ;
- Entraînement physique ;
- Entraînement académique ;
- Management au sein d'une unité élémentaire ;
- Environnement de la formation.

La solde durant la scolarité à Saint-Maixent s'élève à 1365.93 euros net sans accessoires de soldes (primes, etc...). La solde augmentera avec les diplômes, les grades successifs et l'ancienneté.



Retrouvez-les sur le site internet SENGAGER.FR

Pour plus d'informations : contactez le Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) de la MANCHE au 02 33 06 94 15 (du lundi au jeudi: de 08h30 à 12h00 et 13h00 à 17h30 - le vendredi: de 08h30 à 12h00 et 13h00 à 15h30).

Notre adresse : Caserne Bellevue - 170 rue de l'Exode - 50010 SAINT LO CEDEX.

(le CIRFA se situe dans la même rue que les lycées "Camille COROT" et "Pierre et Marie CURIE" BUS : Ligne HORIZON Arrêt BELLEVUE).